

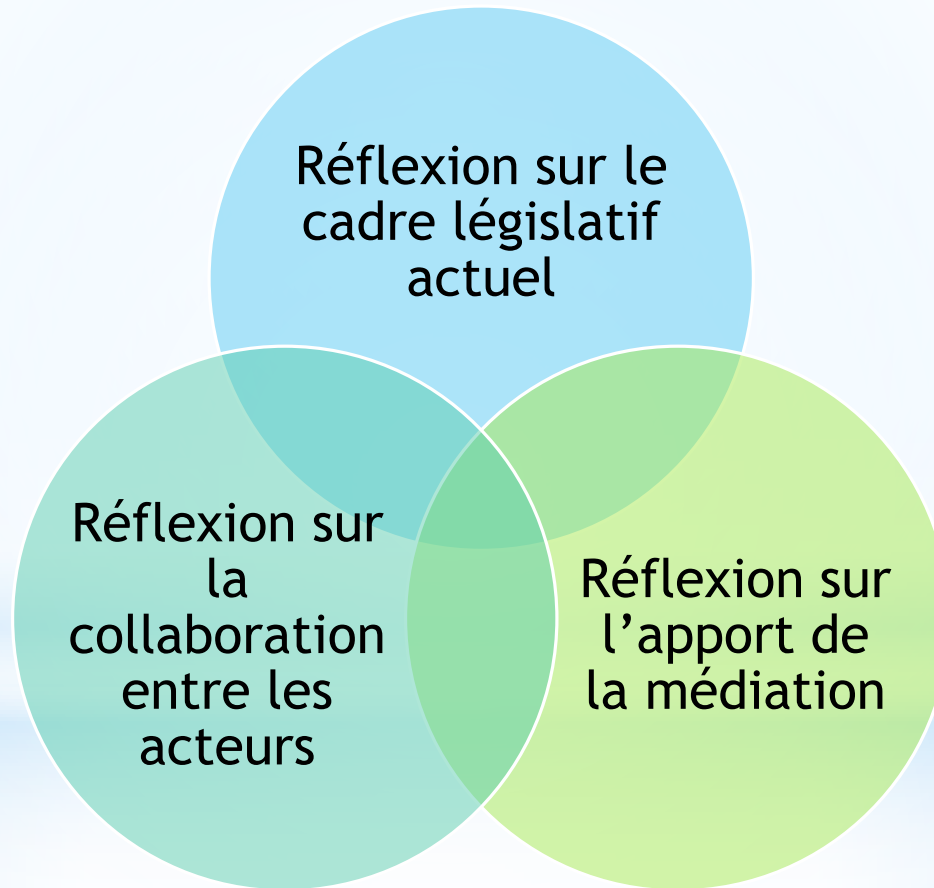


BORN IN
LEBANON



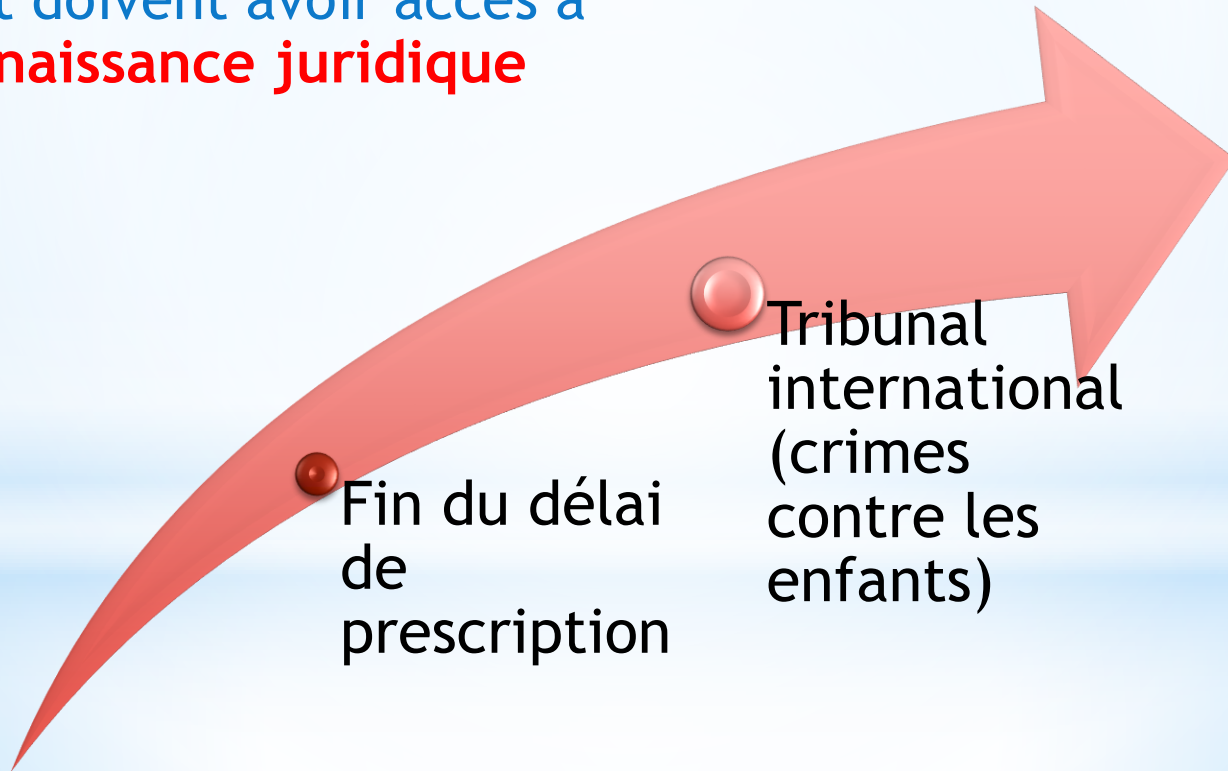
Dérives dans l'adoption: Comment répondre ensemble aux conséquences des adoptions irrégulières?

3 points de réflexion



Réponse juridique: une évolution attendue

Les personnes touchées par des adoptions irrégulières sont des victimes et doivent avoir accès à une **reconnaissance juridique**



Réponse morale: collaboration et prise en charge

Les victimes d'adoptions irrégulières doivent avoir accès à une **reconnaissance morale**

ASSOCIATIONS

- Groupes de parole spécifiques pour libérer la parole
- Orientation vers OAA/AFA/AC
- Partage des informations

OAA/AFA

- Traçabilité et archivage de l'information
- Accompagnement spécifique
- Proposition de rdv (famille)
- Courrier de reconnaissance

Autorité centrale

- Rdv écoute/information avec l'intermédiaire si existant
- Listing des personnes concernées si trafic organisé pour partage avec OAA/AFA
- Autorité centrale du pays d'origine informée/ rdv famille biologique
- Effort de comptabilisation des cas avérés

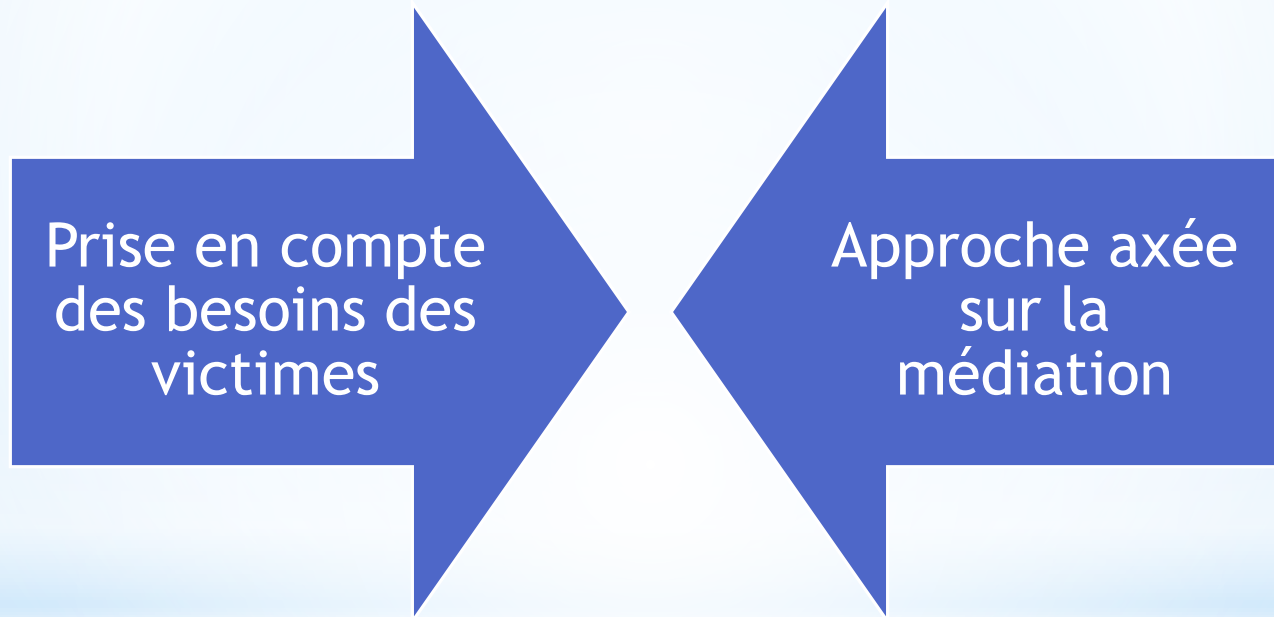
De victime à acteur de son histoire: les prestations LAVI comme modèle d'inspiration(CH)



Reconnaître juridiquement la personne adoptée de manière irrégulière et sa mère biologique comme des **victimes d'infraction physique et psychique ponctuelles.**

Quel accès à un **accompagnement** à la recherche des origines, à un suivi **thérapeutique**, et à une orientation **juridique** ?

La justice restaurative



IFJR (Institut Français pour la justice restaurative)

https://www.youtube.com/watch?time_continue=32&v=q59n0mPVxtg



BORN IN
LEBANON



Merci de votre
écoute.

www.lavoixdesadoptes.com

<http://www.borninlebanon.org/>